

MUSÉE CANADIEN DE LA JUSTICE

*Éducation – Patrimoine – Histoire
Visites – Expositions – Publications*

Présenté dans le cadre du projet de rénovation du Vieux-Palais de justice de Montréal

Sommaire

De la Nouvelle-France à aujourd'hui, l'univers juridique québécois et canadien a de quoi impressionner. Son histoire est unique et témoigne d'une richesse insoupçonnée : construite à travers plusieurs cycles et générations elle s'étend sous trois régimes distincts : français, anglais, canadien. Le Musée canadien de la justice (MCJ) mettra en valeur le bâti judiciaire, son patrimoine, son architecture, et les grandes figures qui ont marqué son histoire.

Grands juristes

À chacune de ces périodes, de grands juristes se sont illustrés et ont fait briller le Québec et le Canada. Citons les noms de Pierre du Calvet, James Fraser, René-Ovide Hertel de Rouville, Louis-Hippolyte Lafontaine, George-Étienne Cartier, Jérôme Choquette, Marc-André Bédard. Et plus récemment Antonio Lamer, Louise Arbour, Richard Wagner, Nicole Duval-Hesler, Beverly McLachlin, Julius Grey, France Charbonneau, Rosalie Abella, Allan Greenspan, pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs autres figures se sont également démarquées parmi les avocats, juges, ministres de la justice, professeurs de droit ou de criminologie, atteignant bien souvent des sommets dans d'autres sphères de la société.



La grande histoire de la justice

Au-delà de l'histoire de la justice au Canada, il existe également des étapes cruciales dans l'histoire mondiale de la justice, moments souvent glorieux où l'humanité a fait un pas de plus vers une vie harmonieuse entre les droits des différents acteurs sociaux. Ainsi, le Code d'Hammourabi est sans doute le plus ancien document connu, visant l'harmonie des rapports entre les hommes. Mais il y en a eu beaucoup d'autres : le Halakha des juifs, les lois de Solon dans l'antique Athènes, les Douze Tables de la Loi romaine, les lois coraniques, la Grande Charte, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Code civil de Napoléon, la Déclaration internationale des droits de l'homme, la Charte canadienne des droits et libertés, l'American Bill of Rights, etc. Et chacune de ces étapes mérite de faire l'objet d'une recherche et d'une exposition temporaire dans le cadre du MCJ.

Les Canadiens forment une société de droit

L'ensemble des expositions du MCJ mettra en valeur le fait que la société canadienne en est une de droit. Ainsi, il ressortira du musée l'idée que la Justice n'est pas un vain mot dans notre pays où les droits garantissent une vie de liberté et de justice à tous ses habitants. La visite du MCJ montrera que, sur le plan du respect des droits et des libertés, la Justice canadienne a atteint le plus haut degré d'excellence dans l'histoire de la civilisation, et qu'elle se maintient à ce sommet en révisant régulièrement ses lois en fonction d'une philosophie fondée sur la tolérance, le respect des droits des minorités, l'élimination des disparités et des abus, et l'espoir de créer une société toujours plus heureuse et plus juste.

Endroit

Le MCJ pourrait se fixer dans l'annexe du Vieux-Palais de justice de Montréal, sise au 85, rue Notre-Dame est, dans le quartier judiciaire du Vieux-Montréal. Très fréquenté par les touristes, cet endroit est idéal pour y implanter une institution qui donnera d'emblée une excellente réputation de pays sécuritaire et accueillant à notre beau pays.

Clientèle visée

Le MCJ sera un lieu de convergence et de rassemblement non seulement pour le monde juridique mais aussi pour le grand public et le tourisme montréalais. L'emplacement du musée, au sein du Vieux-Montréal, fera sans doute en sorte que les principaux visiteurs du MCJ seront les innombrables touristes venus des quatre coins du monde, et les nombreux juristes qui fréquentent ce quartier depuis des lustres.

Activités

Le MCJ mettra sur pied d'importantes activités. Voici un sommaire des présentations :

- Rétrospective du patrimoine juridique avec photos, portraits, gravures, etc. : les juges, avocat-e-s, notaires, avoués, etc. depuis le Régime français jusqu'à aujourd'hui.
- Expositions sur les figures dominantes qui ont marqué leur époque, l'histoire du droit au Canada, le droit civil comme la Common Law, les causes célèbres au Canada, les moments clés (l'arrivée des chartes des droits, l'abolition de la peine de mort, le nouveau Code civil, etc.), l'évolution de la criminalité, l'évolution des écoles et facultés de droit à travers le pays, etc.
- Visites guidées du quartier judiciaire pour étudiants, professeurs et touristes : les palais de justice, voire les prisons.
- Présentation de programmes éducatifs, conférences et ateliers.
- Publication de catalogues d'expositions, monographies et autres ouvrages en lien avec les sujets des expositions.
- Boutique disposant d'artefacts juridiques novateurs, livres, disques, vidéos et autres souvenirs.
- Café-terrasse durant les mois d'été sur le parterre face au Musée.

Note : le Vieux-Montréal est l'endroit qui attire le plus de visiteurs dans la métropole.

À noter également que d'autres pays se sont dotés d'établissements semblables, ex. le Musée de la justice à Gand, en Belgique, le Musée du Barreau de Paris et le National Justice Museum à Nottingham, en Angleterre.

Cette présentation initiale pourrait être suivie de données plus amples comprenant entre autres un budget détaillé.

Devis préliminaire

Une salle du vieux Palais de Justice de Montréal, d'une superficie approximative de 30 m x 30 m (semblable à la salle dans laquelle avait été organisé le lancement du livre *Les Juges en chef de la Cour suprême du Canada*, en 2015) devrait suffire à la mise en place d'une exposition permanente et d'une première exposition temporaire. À cette fin, la rédaction d'un scénario, de panneaux et de vignettes et leur fabrication, la collection d'artefacts, la construction de vitrines et de l'infrastructure d'accueil, l'embauche d'un muséologue et autres membres du personnel devrait s'élever à quelque 250,000.00 \$. Ce budget de départ permettra au Musée d'amorcer ses activités et sera recueilli avant le début de celles-ci.

Présenté par

Jean Chevrier

Président,

Maison nouvelle fédération

D^r Jacques G. Ruelland, PhD

Professeur retraité d'histoire et de muséologie (UdeM)



470 Saint-Alexis, pièce 203

Montréal, Québec

H2Y 2N6

Téléphone : 514-286-0444

nfederation@videotron.ca